

CDTA

Avis d'attribution Provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 4080200011006055



Le Centre de développement des technologies Avancée informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°24/CDTA/2021 du 26/04/2021 relative à **La maintenance préventive et curative des 03 UPS 500KVA de la PTP du CDTA**, que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur de l'entreprise suivante ;

ENTREPRISE RETENUE	DELAI D'INTERVENTION	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	OBSERVATIONS
Eurl ENER PLUS NIF : 001016098214340	24 HEURES	1 392 300,00 DA	Le Seul Offre déposé

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès du Directeur de Centre de Développement des Technologies Avancées, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première diffusion de l'avis d'attribution provisoire de l'opération, qui donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus.

Pour les soumissionnaires désirant voir les résultats de délibération de la commission d'évaluation, sont tenus de se présenter au Direction, de Centre dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter du premier jour de la diffusion du présent avis d'attribution provisoire.